



# **CP PARIS LA SANTE : EXTRACTION MEDICALE !**

## **AGRESSIONS ET DYSFONCTIONNEMENTS DENONCES**

**Le bureau local FO Justice CP Paris La Santé** dénonce et condamne avec la plus grande fermeté les événements survenus le jeudi 6 novembre 2025 vers 23h30, lors de l'extraction médicale d'urgence d'un détenu.

Malgré les mises en garde répétées des agents sur l'impossibilité de retirer les menottes, un médecin a insisté pour leur suppression, arguant de la nécessité d'un examen complet. **Contraints par cette injonction professionnelle**, les agents ont procédé au retrait des moyens de contraintes, conformément **au niveau d'escorte (niveau 1)**. Le médecin a ensuite exigé de rester seul avec le détenu, bien que la cellule ait été préalablement inspectée.

À la fin de l'examen, lors de la remise des menottes, le détenu a simulé un besoin de boire et a profité de cet instant pour **commettre une agression violente : poussant brutalement une agente au sol et blessant un autre agent au front et à l'arcade, entraînant une plaie avec saignement abondant**. Malgré cela, les agents ont fait preuve d'un professionnalisme et d'un courage exemplaires **en maîtrisant immédiatement l'individu et en évitant toute évasion**.

**Le bureau local FO Justice CP Paris La Santé** tient à saluer le travail remarquable des équipes de nuit qui, malgré un effectif réduit de 5 agents ce soir-là, **ont géré la situation avec sang-froid, réactivité et un grand sens du devoir**. Malgré le sous-effectif, les gradés et les agents présents ont fait preuve d'une exemplarité professionnelle qui a permis d'éviter le pire. **Nous les félicitons pour leur bravoure et leur engagement**.

Cet incident met en lumière **plusieurs dysfonctionnements graves** :

- *Imposition par le corps médical de consignes contraires aux règles de sécurité pénitentiaire ;*
- *Manque de coordination entre le médical et la sécurité ;*
- *Exposition inutile des agents à un risque évitable.*

Pour que cela ne se reproduise plus, **FO Justice** exige :

- *La clarification immédiate des protocoles communs entre l'administration pénitentiaire et les services médicaux en cas d'extraction urgente.*
- *L'installation systématique de dispositifs de fixation en cellule médicale pour les examens sans menottage.*
- *La formation renforcée et régulière des agents aux situations de crise et aux techniques d'intervention.*

**Le bureau local FO Justice CP Paris La Santé** demande :

- *La reconnaissance officielle du courage et du professionnalisme des agents impliqués.*
- *L'attribution d'une récompense pour les agents ayant fait preuve de bravoure et ayant évité une évasion.*
- *La protection fonctionnelle immédiate et le soutien juridique sans réserve pour les agents agressés.*
- *Le dépôt systématique de plainte par l'administration contre tout détenu auteur de violences sur personnel.*

**Assez de négligence ! Assez de blessés ! Assez de prises de risque inacceptables !**

**La sécurité des personnels et la dignité de leur mission doivent être garanties en toute circonstance.**

**Le bureau local FO Justice CP Paris La Santé** exige des actes forts et des moyens à la hauteur des dangers quotidiens !

Adresse du Bureau local : 42 rue de la Santé 75014 Paris

Tel : 0627336822

SLP **FO** Justice Paris la Santé

Le : 07/11/2025

